

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 20 août 2020

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Béangère DUCLOS, , Alain SENESSE, Rémi BELBEZE, Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, Carmen LUZ, Tommy TOLEDO, André FALCOU.

Absents excusés : M. François GONZALEZ (procuration Jacques FABRE), Mme Claudine DIEL-GETTO (procuration Alain SENESSE) Mme Geneviève TAILLEFER (procuration Marie-Christine ARDOUIN) Mme ROMAN Céline (procuration Béangère DUCLOS), Mme Nathalie ROBERT(procuration Jacques FABRE).

Secrétaire de séance : Mme Carmen LUZ.

■ **Autorisation de recours au Service Civique**

Après avoir exposé les modalités du Service Civique s'adressant aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et considérant que la commune de Barbaira peut mettre en place l'engagement de service civique, Monsieur le Maire propose de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la commune de Barbaira à compter du 15 septembre 2020.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Contrats à Durée Déterminée**

Monsieur le Maire propose de renouveler les contrats de

Mme Lucie CAVERIVIERE services scolaire et périscolaire et de Mme Anaïs BERTRAND, service administratif.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Contrôle des hydrants**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion à Carcassonne –Agglo pour le contrôle des hydrants pour 2021 renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Location remise municipale**

Monsieur le Maire informe que M. MURRE (Taxi BM) ayant signifié qu'il ne serait plus locataire de la remise municipale située 1 rue du Relais des Postes, il est nécessaire d'établir un nouveau bail de location avec M. RAOULT (Taxi Latour) restant seul locataire de la remise municipale.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 20 août 2020.

Le Maire,
J. FABRE.

